

LE bulletin d'information spécial Petite Enfance

FORCE OUVRIERE, 1^{ère} Organisation Syndicale à la Ville de Toulouse, ne pouvait ignorer les plus de 700 agents de la Direction de la Petite Enfance.

Suite aux dernières élections professionnelles, et aux excellents résultats obtenus par FO, nous avons fait le choix de structurer notre section Petite Enfance.

Parce que vos métiers sont spécifiques et que la filière médico-sociale est en perpétuelle mutation, il nous apparaissait essentiel qu'un agent permanent FO soit disponible à temps plein pour vous, agent de la Direction Petite Enfance.

C'est dorénavant le cas...

Daisy DE MERLIER, Auxiliaire de Puériculture à la Ville de Toulouse, est à votre disposition. En toute légitimité, et quel que soit votre grade et vos fonctions, elle apportera TOUJOURS réponses à vos interrogations, épaulée par les délégués FO de la Petite Enfance, qui ont toutes à cœur de défendre vos métiers.

Cette présence permanente garantie à la fois la **proximité** avec les agents et la **réactivité** qui qualifie notre Organisation Syndicale.

Pascal MAYNAUD,
Secrétaire Général

Bonjour à toutes et tous,

Je suis Auxiliaire de puériculture depuis 15 ans. Dans un premier temps, dans les hôpitaux parisiens en service pédiatrique et crèche hospitalière et depuis 5 ans en multi-accueil et halte-garderie à la Mairie de Toulouse. Je suis dorénavant votre interlocutrice auprès de la Direction Petite Enfance et pour toutes vos sollicitations.

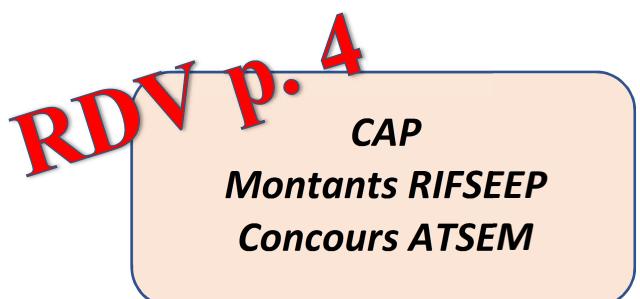
Je ne manquerais pas de vous donner toutes les informations nécessaires relatives à vos fonctions et votre service, serais à votre écoute et je vous accompagnerais dans toutes vos démarches administratives, médiations et négociations auprès de la direction.

Je suis également élue en :

- Commission Paritaire Administrative (CAP)
- Comité Technique (CT)

Restant à votre disposition,

Daisy DE MERLIER



MODE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE :

La journée de mobilisation du 28 mars 2019 a été un succès : elle a rassemblé des milliers de professionnels et de parents dans 40 villes de France : 1500 à Paris, 600 à Nantes, 500 à Toulouse, 400 à Bordeaux et Lyon, 350 à Nice ...

En Amont de cet appel, FO avait contacté la représentante du collectif « pas de bébés à la consigne » afin d'obtenir toute la chronologie et les renseignements concernant le projet de réforme des modes d'accueil.

Lors de cet échange, nous avons pris connaissance que suite à l'adoption de la loi Essoc, en juillet 2018, le gouvernement prévoit de modifier par ordonnance certaines règles régissant le cadre nominatif des modes d'accueil du jeune enfant (taux d'encadrement, accueil en surnombre, etc.)

La fédération des services publics et de santé FO considère que plusieurs mesures sont très préoccupantes et inadmissibles !



FO a donc tout naturellement déposé un préavis de grève et a répondu présent lors du rassemblement devant la préfecture de Toulouse.



A Toulouse, les organisations syndicales, FO, CGT, SUD et la représentante du collectif « pas de bébés à la consigne » ont été reçues par le directeur du Cabinet. Nous lui avons exprimé notre inquiétude et notre désaccord sur les différentes réformes qui se profilent. Nous lui avons également transmis la lettre ouverte à Mme Christelle DUBOS, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, avec les 20 propositions.

DANGER PAR ORDONNANCE !!

Depuis cette mobilisation, « Pas de bébés à la consigne » a obtenu la confirmation orale du cabinet de Christelle DUBOS que le ratio des professionnels qualifiés ne serait pas modifié.

C'est un premier succès !!

FO a fait savoir à toutes les structures Petite enfance de la Mairie de Toulouse, que le collectif « Pas de bébés à la consigne » a mis en ligne une pétition afin d'amplifier le mouvement.

Déjà plus de 26.000 signatures !!



Scannez pour vous exprimer !!

Un projet de texte d'ordonnances devrait également être proposé courant avril 2019 qui ouvrirait une nouvelle phase de concertation. **FO reste vigilant !** Nous reviendrons vers vous pour vous faire restitution des avancées de cette réforme.



Selon les options retenues par le gouvernement, FO pourrait appeler à une nouvelle mobilisation !



A Paris, une délégation de « Pas de bébés à la consigne » a été reçue par des représentantes du cabinet de Mme Christelle DUBOS, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé. Le collectif « Pas de bébés à la consigne » a rappelé son opposition à diverses mesures et a présenté ses 20 propositions.

Les 5 axes de réformes :

- Développer l'offre d'accueil des jeunes enfants
- Amplifier la qualité d'accueil des jeunes enfants et promouvoir la qualité au travail pour les professionnels
- Etablir un plan « métier » de qualité pour la petite enfance, développer et rénover les formations
- Favoriser l'accès financier des familles au mode d'accueil de leur choix
- Instituer un service public de la petite enfance

CAP 25/06/2019

(Commission Administrative Paritaire)

Avancement de grade & Promotion interne

FO est le seul syndicat à siéger pour tous les grades. Quel que soit votre grade et votre filière, nous saurons vous renseigner alors ...

**Soyez acteur de votre Carrière,
contactez-nous !!**



Concours ATSEM

Inscrivez-vous !! CDG31

Début de retrait des dossiers : 23/04/2019

Fin de retrait des dossiers : 29/05/2019

Date limite de dépôt des dossiers : 06/06/2019

Date de la première épreuve : 09/10/2019

Comme d'habitude, contactez-nous, nous vous aidons à vous inscrire !!

Grèves et retenues sur salaire

Si vous êtes gréviste 1 jour = 1 jour de salaire est retenu.

De même, si vous êtes gréviste 1h = 1 heure de salaire retenue... Que vous soyez stagiaire, titulaire ou contractuel !!

Les prochaines réunions d'inFO

Soupetard, Cartoucherie, Occitane

*Une réunion d'Information dans votre structure ?
Contactez-nous.*

Prime de Juin et Décembre

Tous les agents (stagiaires, titulaires et contractuels) de la Collectivité bénéficient de la prime de service (appelé « prime d'assiduité ») versée en deux fois.

RIFSEEP 01/04/2019 : Nouveaux montants !!

(en € brut/an)

	Avant		Après			
	Terrain	Adjoint/Direction	Terrain	Gain	Adjoint/Direction	Gain
EJE 2 ^{ème} classe (ancien EJE)	6407	6407	6650	243	7394	987
EJE 1 ^{ère} classe (ancien EJE principal)	6539	6539	7350	543	8094	1555
Puéricultrice classe normale	/	4809	/	/	6049	1240
Puéricultrice classe supérieure	/	5407	/	/	6647	1240
Puéricultrice hors-classe	/	5407	/	/	6647	1240
Cadre de santé 2 ^{ème} classe	/	6511	/	/	7751	1240
Cadre de santé 1 ^{ère} classe	/	7241	/	/	8481	1240
Cadre de santé supérieur	/	7241	/	/	8481	1240

Les montants des Auxiliaires de Puériculture restent inchangés : 3153 €

Syndicat Force Ouvrière

4 avenue du château d'eau 31300 Toulouse

fo-municipauxtoulouse.com – fo.petite.enfance@gmail.com – Tel : 05 61 22 24 41